



Rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier le préavis n° 62/2026

Demande de crédit d'ouvrage pour le réaménagement du contournement de Cheseaux, par l'insertion d'une voie bus sur la route de Genève et la création d'un cheminement de mobilité douce

Caroline Vaney, Serge Arnesano, Frédéric Briguet, Yves-Marie Hostettler, Salvatore Mercuri

La Commission s'est réunie le 12 mai 2026 à la Maison de commune en présence de Monsieur Etienne Fleury, Syndic, et de Madame Naïcha Kähr, Municipale, pour étudier le préavis susmentionné.

La Commission remercie Madame Kähr et Monsieur Fleury pour la présentation du préavis et du projet ainsi que pour leurs réponses aux questions posées par les membres.

Le préavis présente de manière très détaillée le projet de réaménagement de la route de contournement pour le tronçon Route de Genève – Giratoire de Mont-Repos – Giratoire de Bel-Air – Route de la Blécherette.

Les autres tronçons de la route de contournement font également l'objet d'un projet de réaménagement mené par le Canton mais ne sont pas traités par ce préavis.

En substance, le Canton prévoit de réaliser des aménagements sur la route de contournement pour répondre à la forte augmentation du trafic de transit et la saturation des infrastructures existantes. Initiées en 2015, les différentes études réalisées ont permis de définir les aménagements nécessaires. Après une procédure d'enquête publique, le projet est désormais entré en force et a fait l'objet d'un appel d'offres marchés publics.

Ce projet est principalement financé par le Canton de Vaud. La Commune ne participera qu'au financement de certains aménagements qui seront réalisés dans le cadre de ce projet, en particulier la réalisation de la voie de bus à la Route de Genève. Celle-ci avait été inscrite dans les mesures du PALM ce qui implique une obligation de réalisation. Les travaux à la charge de la Commune sont listés la page 10 du préavis.

Le plan de situation annexé à ce rapport a été remis à la Commission par la Municipalité et présente de manière plus détaillée la zone concernée.

Les membres de la Commission saluent le fait que ce projet, à l'étude depuis de nombreuses années, entre enfin dans la phase de réalisation. Il permettra sans aucun doute de contribuer à la fluidité du trafic de transit tout en améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes.

Nonobstant les engagements pris par le Canton, notamment le maintien d'au moins une voie de circulation dans chaque sens, les travaux engendreront nécessairement des perturbations importantes.

Par ailleurs, il est possible que la réalisation de ces travaux coïncident temporellement avec ceux envisagés par le LEB à la gare de Cheseaux.

Consciente des conséquences des projets, la Municipalité a indiqué qu'elle veillera à l'évolution de la situation et à l'information adéquate des usagers et des commerçants.

Une des mesures de réaménagement concerne le remplacement des passerelles de mobilité douce permettant de passer de Cheseaux à Lausanne – et inversement – au niveau de la Route de la Blécherette. Bien que cette infrastructure soit financée uniquement par le Canton, la Commission a exprimé le vœu que la Municipalité veuille à la réalisation de la nouvelle infrastructure, située légèrement en amont, avant la démolition de l'infrastructure existante afin de garantir le maintien du passage.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères-ers,

Vu le préavis 62/2026 du 4 mai 2026 et les considérations qui précèdent, la Commission ad hoc, unanime, vous recommande

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'500'000.00 pour le réaménagement du contournement de Cheseaux, par l'insertion d'une voie bus sur la route de Genève et la création d'un cheminement de mobilité douce
- d'autoriser l'exécutif de contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché
- de donner décharge à la Commission des finances de son mandat

Cheseaux-sur-Lausanne, le 31 mai 2026

Les membres de la Commission ad hoc

Caroline Vaney
Membre

Serge Arnesano
Membre

Frédéric Briguet
Membre

Yves-Marie Hostettler
1^{er} membre et rapporteur

Salvatore Mercuri
Membre

Annexe : plan de situation de la Route de Genève